

**Les TICE pour l'Education et la Formation.
Les technologies dans les pays méditerranéens :
perspectives après le Sommet mondial de la société de
l'information de Tunis.**

TIC & Education : le Post-SMSI dans un cadre Sud méditerranéen

Mokhtar BEN HENDA

GRESIC, Université Bordeaux 3
Mokhtar.benhenda@u-bordeaux3.fr

Avril 2006



Introduction

□ SMSI : Deux constantes

- Un continuum universel de conventions, d'accords, de déclarations, de protocoles... qui régissent la mondialisation et ses effets de globalisation sur plus d'un titre : économique, social, culturel. Toutes ces initiatives se ressource dans le concept de la **société de l'information**.
- Lutte contre la **fracture numérique** moyennant les **TIC** : thème principal de plusieurs réunion du plus haut niveau, i.e ECOSOC (Conseil économique et sociale de l'ONU) et le G8 (Sommet des huit pays les plus industrialisés).

Fracture numérique



- ❑ Touche une infinité de domaines convergents et interdépendants (politiques, sociaux, culturels, linguistiques, économiques, technologiques etc.)
 - ➔ Un handicap pour aboutir à des résultats probants
- ❑ Besoin d'harmonie de tous ces secteurs à échelles nationales, régionales et internationales
- ❑ Objectif : réduire les disparités :
 - économiques,
 - sociales,
 - culturelles,
 - linguistiques,
 - technologiques,
 - informationnelles...

Rôle des TIC & éducation



- ❑ Promouvoir un accès rapide aux acquis du savoir et de la science
- ❑ Renforcer la coopération et les échanges
 - *Comment se présente cette articulation entre les TIC et l'éducation dans les textes du SMSI ?*
 - *Comment pourrait-elle s'établir comme vecteur de développement pour les pays de la méditerranée ?*

TIC & Education : Dans l'historique du SMSI



❑ Déclaration du Millénaire. Résolution adoptée par l'Assemblée générale des NU. 8 septembre 2000

● *Chapitre III. : Développement et élimination de la pauvreté :*

- « De faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des **technologies de l'information et de la communication**, soient accordés à tous, conformément aux recommandations contenues dans la Déclaration ministérielle du Conseil économique et social de 2000 ».

TIC & Education : Dans l'historique du SMSI



❑ Consensus de Monterrey : Projet de conclusions et décisions de la Conférence internationale sur le financement du développement, 14-25 janvier 2002

- « Les investissements étrangers directs [...] offrent en outre la possibilité de transférer des connaissances et des **technologies**, ... »

TIC & Education : Dans l'historique du SMSI



□ SMSI, Déclaration de principes, Genève 2003

- **Point 2.** *L'enjeu consiste pour nous à tirer parti des possibilités qu'offrent les **technologies de l'information et de la communication (TIC)** en faveur des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, à savoir éliminer l'extrême pauvreté et la faim, dispenser à tous un **enseignement primaire**, ...*
- **Point 8.** *Nous reconnaissons que **l'éducation**, le savoir, l'information et la communication sont à la base du progrès, de l'esprit d'entreprise et du bien-être de l'être humain.»*

TIC & Education : Dans l'historique du SMSI



□ SMSI, Plan d'action, Genève 2003

- **Point A/1.** *... le but étant d'atteindre progressivement les objectifs de développement arrêtés à l'échelle internationale [...] en favorisant l'utilisation des produits, réseaux, services et applications qui reposent sur les **technologies de l'information et de la communication (TIC)** et d'aider les pays à surmonter le problème de la fracture numérique.*
- **Point C4/11.** *Les **TIC** peuvent contribuer à **l'éducation** de tous dans le monde entier, par la **formation** des enseignants, ainsi qu'à l'amélioration des conditions nécessaires à la formation permanente, car elles touchent des personnes hors du système **d'enseignement** officiel et permettent d'améliorer les compétences professionnelles*

TIC & Education : Dans l'historique du SMSI



□ SMSI : Engagement de Tunis 2005

- **Point 11.** Les **TIC** présentent un énorme potentiel pour élargir l'accès à un **enseignement** de qualité, pour favoriser l'alphabétisation et **l'éducation primaire** universelle, et pour faciliter le processus même d'acquisition, ouvrant ainsi la voie à la mise en place d'une société de l'information et d'une économie du savoir vraiment solidaires et privilégiant le développement, dans le respect de la diversité culturelle et linguistique.
- **Point 29.** ... nous rappelons la nécessité d'encourager et de promouvoir le développement en collaboration de **plates-formes compatibles** et de **logiciels libres**, selon des modalités qui allient les possibilités de tous les modèles, notamment pour les programmes d'éducation, les programmes scientifiques et les programmes d'intégration **numérique**.

TIC & Education : Dans l'historique du SMSI



□ SMSI, Agenda de Tunis 2005

- **Point 18.** Nous encourageons donc le renforcement de la coopération et de la solidarité internationales afin de permettre à tous les pays, et plus particulièrement aux pays mentionnés au paragraphe 16 de la Déclaration de principes de Genève, de développer des **infrastructures TIC** et des services fondés sur les **technologies de l'information** qui soient viables et compétitifs à l'échelle nationale et à l'échelle internationale.

TIC & Education : Dans l'historique du SMSI



| Déclaration de principes, Genève 2003 | Engagement de Tunis 2005 |
|---|---|
| <p>TIC : 52 fois</p> <p>Technologies : 11 fois</p> <p>Numérique : 10 fois</p> <p>Education : 1 fois</p> <p>Formation : 99 fois</p> | <p>TIC : 29 fois</p> <p>Technologies : 8 fois</p> <p>Numérique : 14 fois</p> <p>Education : 2 fois</p> <p>Formation : 37 fois</p> |
| Plan d'action, Genève 2003 | Agenda de Tunis 2005 |
| <p>TIC : 99 fois</p> <p>Technologies : 16 fois</p> <p>Numérique : 22 fois</p> <p>Education : 3 fois</p> <p>Formation : 104 fois</p> | <p>TIC : 103 fois</p> <p>Technologies : 14 fois</p> <p>Numérique : 26 fois</p> <p>Education : 5 fois</p> <p>Formation : 64 fois</p> |

Mokhtar BEN HENDA. Les TICE pour l'Education et la Formation : Lecture dans un cadre Sud méditerranéen. EDUCMED 2006 - Marseille

11

Constat SMSI : TIC & Education



- ❑ Nouvelle dynamique de débat (gouvernement et société civile) autour des usages des TIC dans l'éducation, la formation, l'apprentissage, la recherche scientifique
- ❑ **Mais** au-delà de cette dynamique on ne peut aujourd'hui prétendre un aboutissement à des résultats concrets de grandes envergures :
 - Des suggestions, sans engagement financier comme prévu à travers les textes précédents (i.e. Consensus de Monterrey, 2002)
 - Un *fonds de solidarité numérique* fait figure dans la déclaration finale, plutôt de l'ordre de l'arrangement diplomatique
- ❑ Comment arriver à un degré de concrétisation plus évidente ?
- ❑ Quelles perspectives aux pays méditerranéens dans les champs des TIC et de l'éducation ?

Mokhtar BEN HENDA. Les TICE pour l'Education et la Formation : Lecture dans un cadre Sud méditerranéen. EDUCMED 2006 - Marseille

12

La méditerranée : une dichotomie Nord-Sud évidente



- ❑ Une diversité culturelle
- ❑ Une diversité linguistique
- ❑ Un écart de développement économique
- ❑ Un écart de développement technologique
- ❑ Un décalage dans les processus de démocratisation des sociétés



- ❑ Tous les indicateurs rendent le partenariat Nord – Sud méditerranéen assez déséquilibré et complexe
 - Le Nord-M devrait diversifier les appels de partenariats (i.e. Réunions 5+5)
 - Le Sud-M DOIT se mettre à jour aux forces productives et créatives de la région

Post-SMSI au Sud-Med : TIC & Education



- ❑ Un nivellement progressif :
 - Généralisation de l'usage des TIC
 - Optimisation des méthodes pédagogiques
 - Développement de contenus pédagogiques standardisés
 - S'inscrire dans la mouvance internationale vers les modèles d'enseignement nouveau (i.e. FOAD, LMD)
 - Renforcer la coopération via les consortia et la co-diplômation

Post-SMSI au Sud-Med : TIC & Education



□ Un nivellement progressif :

- Généralisation de l'usage des TIC
 - Politiques nationales d'accès aux TIC : i.e. Ordinateur familial (Tunisie); Programme national pour la promotion des TIC (Maroc)
 - Renforcement de l'infrastructure TIC
 - Technopoles : Technopark (Maroc); Berytech (Liban); Sidi Abdellah (Algérie); El Ghezala (Tunisie)
 - Réseaux haut débit,
 - L10n et I18n de l'ingénierie logicielle & matérielle (i.e. plates-formes, IHM) : Adaptabilité culturelle et linguistique aux usages locaux (Créneau porteur pour les industriels)
 - Logiciel libre : rarement pris en compte dans les rôles pédagogiques (Le plan d'action de Genève, nie le caractère spécifique des logiciels libres).

Post-SMSI au Sud-Med : TIC & Education



□ Un nivellement progressif :

- Optimisation des choix pédagogiques
 - Evoluer progressivement vers de nouvelles méthodes d'apprentissage basées sur des approches pédagogiques innovantes (i.e. constructivisme) via les dispositifs FOAD,
 - Renforcer l'enseignement orienté projets et recherche appliquée
 - Renforcer l'ouverture de l'université sur le secteur privé et le marché de l'emploi (PPP = Partenariat Public-Privé) : associer le secteur privé à la définition des programmes et de leurs objectifs ... sans y perdre le contrôle, (i.e. Académies CISCO, Microsoft)

Post-SMSI au Sud-Med : TIC & Education



□ Un nivellement progressif :

- Développement de contenus pédagogiques standardisés
 - Assurer une autosuffisance de contenus numérisés propres de formation
 - Appliquer un minimum de standardisation pour des besoins d'échange, d'interopérabilité, de mutualisation in situ et avec le reste du monde (i.e. Scorm, LOM nationaux, « Lom.fr »)

Post-SMSI au Sud-Med : TIC & Education



□ Un nivellement progressif :

- S'inscrire dans la mouvance internationale vers les nouveaux modèles d'offres de formation (i.e. FOAD, LMD) : un démarrage modeste mais confirmé (UV)
 - La FOAD allège les problèmes d'espace et de mobilité des apprenants : en cours
 - Adopter et adapter le système de crédit (i.e. ECTS - Bologne) : non encore appliqué
 - Adopter et adapter le système LMD par souci de conformité des diplômes et de souplesse de processus éducatifs : en cours



□ Un nivellement progressif :

- Renforcer la coopération via les consortia universitaires, la co-diplômation et la recherche SCi
 - Renforcement des consortia universitaires régionaux dans le Sud Méditerranée (inexistante, conventions de mobilité)
 - Une co-diplômation avec les pays du Nord faciliterait la mobilité des apprenants, le transfert des TIC et des savoirs (modeste, très sélectifs)
 - Une mobilité de chercheurs Sud/Nord, Nord/Sud, Sud/Sud (encore disproportionnée)